

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**  
LILLE. 101, Rue de Paris  
PARIS. 48, Bd. Haussmann  
JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix — Toucouling

BUREAUX: Téléphone 351-17  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING: Téléphone 9-85  
3, rue Fédérale Lohengrin

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## PÈRE MALGRÉ LUI

L'extraordinaire aventure d'un Don Juan tzigane, séducteur public numéro 1

La Cour d'Appel de Londres vient de décider qu'Alexandre Horvath, chef d'orchestre tzigane, est le père de l'un des plus célèbres enfants d'Angleterre. Cependant Horvath décline cet honneur. Il est décidé d'user de tous les moyens que la Loi met à sa disposition pour faire réviser ce verdict, de sorte que le procès de recherche de paternité qui passionne aujourd'hui la capitale britannique, n'est pas prêt d'être clos. Cependant le musicien hongrois est plutôt bénéficiaire que victime de cette retentissante affaire. Il est devenu le



Alexandre HORVATH (au piano) et son frère dans leur villa de LONDRES. Personnage le plus populaire de Londres, le « Séducteur Public n° 1 », ce qui, en somme, n'est pas une mauvaise publicité pour un chef d'orchestre.

Seul parmi les femmes, nouveau supplice. Horvath fait chanter son violon tous les jours, de quatre heures de l'après-midi à onze heures du soir, dans un



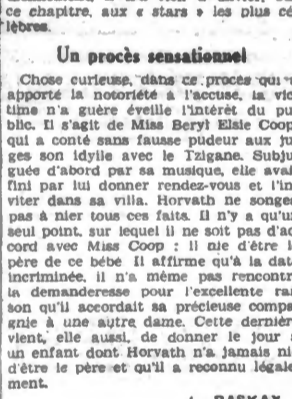
Alexandre HORVATH composant de la musique.

des thés les plus à la mode de Londres, et la présence de ce musicien doublé d'un Don Juan vaut à cet établissement une affluence inouïe, presque exclusivement féminine d'ailleurs. En apparaissant sur son estrade, Horvath se voit entouré de dix rangées circulaires de tables occupées par des créatures jeunes et vieilles, belles et laides, qui lui envoient les unes des regards langoureux, les autres des salades provocantes, selon le tempérament. Horvath se défend mal contre la pénible impression — il me l'a avoué



Alexandre HORVATH (au piano) et son frère dans leur villa de LONDRES. Personnage le plus populaire de Londres, le « Séducteur Public n° 1 », ce qui, en somme, n'est pas une mauvaise publicité pour un chef d'orchestre.

lui-même — de se trouver au pays des femmes où il serait le seul et unique représentant du sexe fort...



Alexandre HORVATH composant de la musique.

## LES CONFLITS DE LA MÉTALLURGIE

### DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE la grève est sur le point de prendre fin tandis qu'à Lille c'est le statu quo

En effet, la Chambre patronale de Maubeuge a accepté les suggestions de M. le Président du Conseil alors que celle de Lille a décliné la proposition relative au réembauchage des délégués

### LES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS DÉFENDRONT DONG CE MATIN A MAUBEUGE ET A LILLE, DEUX POINTS DE VUE DIFFÉRENTS

Là où le conflit aura sa solution, le travail commencera immédiatement

Paris, 4. — La présidence du Conseil communique : Résolu à mettre fin sans retard aux conflits dans la métallurgie de Lille et de la Sambre, le Gouvernement a proposé aux Chambres patronales et ouvrières des deux régions d'appliquer la loi du 31 décembre 1936 sans attendre la publication du décret prévu par cette loi. Il a, en conséquence, suggéré d'écartier des débats préliminaires la question de la rentrée aux ateliers d'un petit nombre d'ouvriers dont les organisations patronales ont l'intention de demander aux arbitres d'examiner la situation. Ces ouvriers doivent, selon lui, être considérés comme « en position d'attente ». Sans rentrer provisoirement aux usines, ils percevront leur salaire intégral du jour de la reprise du travail par l'équipe à laquelle ils appartiennent jusqu'à celui de la décision des arbitres ou du surarbitre.

Paris, 4. — La présidence du Conseil communique : Résolu à mettre fin sans retard aux conflits dans la métallurgie de Lille et de la Sambre, le Gouvernement a proposé aux Chambres patronales et ouvrières des deux régions d'appliquer la loi du 31 décembre 1936 sans attendre la publication du décret prévu par cette loi. Il a, en conséquence, suggéré d'écartier des débats préliminaires la question de la rentrée aux ateliers d'un petit nombre d'ouvriers dont les organisations patronales ont l'intention de demander aux arbitres d'examiner la situation. Ces ouvriers doivent, selon lui, être considérés comme « en position d'attente ». Sans rentrer provisoirement aux usines, ils percevront leur salaire intégral du jour de la reprise du travail par l'équipe à laquelle ils appartiennent jusqu'à celui de la décision des arbitres ou du surarbitre.

Paris, 4. — La présidence du Conseil communique : Résolu à mettre fin sans retard aux conflits dans la métallurgie de Lille et de la Sambre, le Gouvernement a proposé aux Chambres patronales et ouvrières des deux régions d'appliquer la loi du 31 décembre 1936 sans attendre la publication du décret prévu par cette loi. Il a, en conséquence, suggéré d'écartier des débats préliminaires la question de la rentrée aux ateliers d'un petit nombre d'ouvriers dont les organisations patronales ont l'intention de demander aux arbitres d'examiner la situation. Ces ouvriers doivent, selon lui, être considérés comme « en position d'attente ». Sans rentrer provisoirement aux usines, ils percevront leur salaire intégral du jour de la reprise du travail par l'équipe à laquelle ils appartiennent jusqu'à celui de la décision des arbitres ou du surarbitre.

La Chambre patronale de Maubeuge a accepté cette proposition, qu'a cru devoir décliner celle de Lille. Convocés à la présidence du Conseil, les délégués ouvriers de Maubeuge et le bureau de la Fédération des Métaux, réunis sous la présidence de M. Jules Moch, secrétaire général de la Présidence du Conseil, ont également accepté de défendre cette solution transactionnelle devant l'ensemble des grévistes de la Sambre la question ne se posant pas pour Lille du fait de la réponse patronale.

Le Gouvernement désire que l'assemblée des ouvriers de Maubeuge ait lieu demain mardi et qu'en ce d'acceptation définitive des propositions, l'évacuation des bureaux et usines et le constat contradictoire des lieux soient entrepris dès ce jour même. La reprise du travail commencera immédiatement et sera poursuivie aussi rapidement que le permettront les nécessités techniques établies d'un commun accord entre les deux parties.

Ces deux parties désigneront également demain chacune un arbitre, arbitres qui devront se rencontrer sans délai. Les questions non résolues par eux seront tranchées par le surarbitre désigné, le premier président de la Cour de Cassation, M. Matter.

Le Gouvernement souligne, d'une part, que la procédure proposée par lui en ce qui concerne les ouvriers dont les dossiers seront examinés par les arbitres ne saurait être considérée comme une sanction, mais comme une mesure transitoire destinée à éviter tout retard dans la reprise du travail et, d'autre part, qu'aux termes mêmes de la loi du 31 décembre 1936, il ne saurait s'agir

de réembauchage de quelque salarié que ce soit, mais, conformément à l'article 2 de cette loi, de la reprise du travail, tous droits et ancienneté des personnels étant maintenus.

minutes. Dans la soirée, la déclaration suivante écrivit publiée : Déclaration de la Chambre Syndicale Patronale. On nous communique : « La délégation de la Chambre Syndicale Patronale Métallurgique a été reçue le 4 janvier, à 9 h. 45 par M. le Préfet du Nord, à qui elle a remis la déclaration reproduite ci-après, dont le contenu lui avait déjà été communiqué dans la journée du samedi 2 janvier :

### Entretiens à la Préfecture du Nord

Au cours de la journée de lundi, M. Fernand Caries, préfet du Nord, a reçu une délégation patronale de la Chambre Syndicale de la Métallurgie, conduite par M. Pierre Valdelievre, à 10 h. 30 et à 14 h. 30. Ces entretiens ont duré chacune vingt

### DECLARATION

« La Chambre Syndicale Patronale Métallurgique de Lille et Environs a offert à plusieurs reprises à M. le Préfet du Nord de prendre le contact direct avec la délégation ouvrière des que la libération de tous les établissements aurait été effectuée et constatée. Cette offre a été formulée à nouveau à la délégation ouvrière en présence de M. le Préfet, par le mandataire de la Chambre Syndicale, M. Namin.

### AUX ASSISES DU NORD

En outre, la Chambre a précédé le 2 janvier que, si M. Roy, qui a participé au règlement du conflit de Pompey en sa qualité de représentant de la Fédération des Métaux se rendait à Lille le 3 janvier, elle était disposée à prendre contact avec lui en vue de résoudre le conflit à des conditions analogues à celles qui ont été acceptées par les patrons et les ouvriers de Pompey.

### Un procès sensationnel

Chose curieuse, dans ce procès qui a apporté la notoriété à l'accusé, la victime n'a guère éveillé l'intérêt du public. Il s'agit de Miss Beryl Elsie Coop, qui a conté sans fausse pudeur aux juges son idylle avec le Tzigane. Subjugué d'abord par sa musique, elle avait fini par lui donner rendez-vous et l'inviter dans sa villa. Horvath ne songea pas à nier tous ces faits. Il n'y a qu'un seul point, sur lequel il ne soit pas d'accord avec Miss Coop : il nie d'être le père de ce bébé il affirme qu'à la date incriminée, il n'a même pas rencontré la demanderesse pour l'excellente raison qu'il accordait sa précieuse compagnie à une autre dame. Cette dernière vient, elle aussi, de donner le jour à un enfant dont Horvath n'a jamais nié d'être le père et qu'il a reconnu légalement.

### DEBLONDE, l'incendiaire de Prigam, a été condamné à deux ans de prison avec sursis

Charles DEBLONDE au cours des débats.

### Un village enlevé maison par maison

Madrid, 4. — Le village d'Almadrones, que les troupes républicaines ont enlevé hier, est situé sur un coteau, fait qui lui donne une grande importance stratégique. Il se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud de Sigüenza.

## LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

### Les Républicains ont réalisé une avance importante

LES REBELLES ANNONCENT, DE LEUR COTÉ, LA PRISE DE PLUSIEURS VILLAGES APRÈS DES COMBATS ACHARNÉS

### DE NOUVEAUX INCIDENTS NAVALS SE SONT PRODUITS



De violents engagements ont toujours lieu autour de MADRID et les abondantes chutes de neige n'ont pas arrêté l'ardeur des combattants. Notre photo montre un groupe de miliciens de la « Brigade Rouge Internationale ».

Madrid, 4. — Les troupes républicaines ont occupé ce matin à l'aube, après un combat qui s'est déroulé pendant la nuit, l'usine Emscalduna, située à 200 mètres du village de Villaverde Bajo. L'avance réalisée est doublement importante, Villaverde Bajo, au sud de Madrid, est un embranchement du chemin de fer de la ligne Madrid-Saragosse-Alicante. Sa possession menaçait les troupes insurgées qui sont entrées à Getafe.

Madrid, 4. — Les troupes républicaines ont occupé ce matin à l'aube, après un combat qui s'est déroulé pendant la nuit, l'usine Emscalduna, située à 200 mètres du village de Villaverde Bajo. L'avance réalisée est doublement importante, Villaverde Bajo, au sud de Madrid, est un embranchement du chemin de fer de la ligne Madrid-Saragosse-Alicante. Sa possession menaçait les troupes insurgées qui sont entrées à Getafe.

### Le quadrimoteur « Ville de Mendoza » vole vers Natal

Dakar, 4. — Le quadrimoteur « Ville de Mendoza », de l'équipage Guillaumet-Thomasset-Comet-Pichard, a quitté Dakar ce matin, à 4 h. 12, à destination de Natal.

### Un grave incendie dans une usine DE LANNOY a fait un demi-million de dégâts

Hier matin, vers 6 h., alors qu'il avait fait une heure plus tôt une ronde au cours de laquelle il n'avait rien remarqué d'anormal, le veilleur de nuit des établissements Bettevieux-Quint, à Lannoy, aperçut que le feu venait d'éclater dans le hall d'entrée qui sert à l'emballage. L'incendie se développa rapidement dès

## LA RÉFORME FISCALE

Les nouvelles dispositions de la loi LIRE NOTRE INFORMATION EN CINQUIÈME PAGE

## M. Landowski, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts



M. LANDOWSKI qui vient d'être nommé Directeur de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, a été reçu hier par M. HUYSMANS, Directeur des Beaux-Arts. Notre photo montre à gauche, M. LANDOWSKI; à droite, M. HUYSMANS.

## LA HOLLANDE EN FÊTE



Le Palais de la Paix illuminé à l'occasion du prochain mariage de la Princesse JULIANA.

## Un grave incendie dans une usine DE LANNOY a fait un demi-million de dégâts

Hier matin, vers 6 h., alors qu'il avait fait une heure plus tôt une ronde au cours de laquelle il n'avait rien remarqué d'anormal, le veilleur de nuit des établissements Bettevieux-Quint, à Lannoy, aperçut que le feu venait d'éclater dans le hall d'entrée qui sert à l'emballage. L'incendie se développa rapidement dès



UN ASPECT DU BATIMENT SINISTRÉ. Le sinistre serait dû, croit-on, à un échauffement des matières entreposées. Les dégâts consistent surtout en marchandises (couvertures de maillots, vêtements, etc.) stockées dans un hall d'entrée qui sert à l'emballage. Les secours furent retirés vers 9 h.